

Compte-rendu du Conseil d'école n°3 Jeudi 16 juin 2016 à 18h00

Sont présents :

Mairie : M. Balazun, Maire - Mme Berton, adjointe aux affaires scolaires
Enseignants : Mme Fraisse directrice, Mmes Arnaud - Deixonne - Meynier - Marsaud – Portulier- Mme Coumans - Mme Sayagh,
Mme Nogaret – future enseignante et directrice
Parents d'élèves élus : Mmes Chalbos - Fernandez – Getenet - Debarge – M. Feldesi

Sont excusés : Mme Guyotot, directrice générale des services Monsieur Biau, IEN - Mme Guifray- Thomas enseignantes.
Mmes Barriol - Ré - Idoux- Mr Perriot - Verdez-Sellier

1) Bilan des projets de l'année en cours :

FUN DAY :

Cette journée qui concerne l'ensemble des classes élémentaires a été un véritable succès, avec l'aide des nombreux parents volontaires que nous remercions. Nous espérons donc recommencer l'année prochaine, pour le plus grand plaisir des élèves et dans le cadre d'un partenariat avec le collège.

DEVOIR DE MEMOIRE ET RALLYE CITOYEN

Ce projet démarré avec l'ensemble des élèves du CE2 au CM2 a été poursuivi ensuite avec les CM2 uniquement, en lien avec leur programme d'Histoire et d'Education Civique sous la houlette de M. Lecerf. Nous tenons à le remercier particulièrement pour son investissement ainsi que tout le personnel de la mairie qui a participé au Rallye citoyen du mardi 14 juin.

CONSTRUCTION DE JEUX ELECTRIQUES : En lien avec le programme de Sciences, les CM2 fabriquent des jeux électriques de type Quizz, qui seront présentés à la fête de fin d'année.

KERMESSE :

La kermesse des maternelles a eu lieu ce mercredi matin et a été soutenue par une vingtaine de parents volontaires pour aider à tenir des stands. D'autres parents participaient en fournissant des crêpes pour le goûter, dont toute l'école a pu profiter !

La kermesse des élémentaires aura lieu ce vendredi après-midi avec là encore, une participation importante des parents (18 volontaires pour tenir des stands). D'autres parents fourniront des gâteaux et la coopérative d'école se chargera des boissons qui seront conservées dans un réfrigérateur prêté par la mairie.

PROJET CIRQUE DES MATERNELLES

Les élèves de PS et MS de Mmes Coumans et Deixonne ont bénéficié de 6 séances avec un intervenant dans les arts du cirque. Lors de la fête de fin d'année, un diaporama sera projeté aux parents sur les activités suivies par les élèves.

LA PISCINE

Les séances avec les GS se sont bien déroulées mais l'organisation a été très compliquée pour les CP et les CE1.

Ce fonctionnement ne sera probablement pas reconduit. A la rentrée, nous avons été informés que les séances de piscine se dérouleraient sur 2 semaines sous forme de stage. Il est évidemment impossible de décroisonner dans ces conditions.

Cela sera également plus compliqué pour les parents de nous accompagner, nous en sommes conscientes mais cette nouvelle organisation ne dépend pas de nous.

SORTIES DU 3^e TRIMESTRE

Les classes de CE2-CM1 et de CM2 feront une sortie ce mardi au Mas Di Rosso afin de faire découvrir le monde équestre aux élèves. 5 parents nous accompagnent durant cette journée durant laquelle les enfants participeront à plusieurs ateliers : soin aux chevaux, manège, voltige, jeu de pistes.

Les sorties au Musée Fabre des classes de MS/GS, GS/CP se sont également très bien passées. Elles avaient pour thème les couleurs et les animaux.

La sortie au Corum des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 a été annulée le matin même par le transporteur en raison de manifestations qui troublaient la circulation en centre ville. L'école n'a été prévenue qu'en arrivant à l'école.

La sortie de ces classes au musée Fabre sur le thème : Qu'est-ce qu'un musée et les êtres fabuleux s'est également très bien passée.

2) Organisation de la fête de fin d'année

Nous confirmons avoir besoin de réserver la salle **des Arbousiers de 18h30 à 20h** et souhaitons récupérer autant de grilles d'accrochage que possible le **mercredi 29 juin**, afin d'avoir le temps de préparer les affichages de travaux d'élèves. Nous rappelons que l'entrée sera exclusivement réservée aux élèves et à leur famille. Un programme sera affiché pour les prestations « en live » ou les projections et nous veillerons à ce qu'elles ne se chevauchent pas. Ainsi, les familles pourront assister à l'ensemble des prestations.

La mairie participera à hauteur de 200 euros à l'organisation de l'apéritif proposé par l'équipe enseignante. Nous remercions la mairie pour son aide, qui nous permettra de clôturer en beauté cette année scolaire. Pour l'instant, nous avons très peu de retours des parents sur le repas organisé par les parents d'élèves. J'ai proposé de faire un affichage à l'entrée de l'école afin d'alerter les parents. Les représentants s'en occupent. Les parents d'élèves tiendront également des permanences devant l'école pour vendre des tickets repas.

Plusieurs personnes (enseignantes, personnel de mairie, parents d'élèves, se relayeront pour filtrer les entrées à 18h30 au début de la fête afin d'assurer la sécurité de l'établissement. La mairie rappelle que le personnel de mairie reste au moins jusqu'à 18h45 sur le lieu de travail. C'est une nécessité particulière cette année, compte tenu des mesures de sécurité renforcées.

L'équipe enseignante en profite également pour rappeler que des intrusions se sont produites en dehors des heures d'ouverture de l'école. Compte tenu du prix des trottinettes et vélos de la maternelle, il convient de remettre un verrou à la porte du local à vélo car un vélo a justement disparu récemment.

La tombola est en cours. Le gros lot cette année est une tablette Samsung 9.6 pouces, achetée par la coopérative scolaire.
L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se sont mobilisés pour recueillir des dons.

Les TAPS présenteront leur spectacle le mardi 28/06 à 16h30 et l'équipe enseignante est conviée à y assister, ainsi que les parents, bien entendu. Sévillane, Tae kwon do, éveils musicale et chorale...

3) Locaux scolaires

Durant l'été de nombreux travaux sont prévus pour un budget de 3 400 euros environ:

- mise aux normes de l'électricité,
- remplacement de toutes les dalles de plafond abîmées (en particulier dans la classe de Mme Marsaud).
- chauffe-eau dans une classe de maternelle,
- réparation et installation de stores occultants dans les classes d'élémentaire,
- pose de bandes de liège pour affichage dans les classes élémentaires,
- création d'un point d'eau dans la nouvelle classe de maternelle,
- achat ou fabrication d'étagères pour les classes de Mme Meynier et Mme Fraisse.

L'équipe enseignante signale que malgré les interventions très régulières du personnel techniques, les toilettes de la classe de Mme Portalier sentent très fort.

Le budget classe a été ramené à 8 200 euros pour l'année scolaire à venir, ce qui représente environ la somme de 43 euros par élève (effectif prévisionnel à ce jour : 187 élèves) car le budget a été difficile à équilibrer.

La mairie précise qu'elle fonctionne avec deux budgets (investissements et fonctionnement) qui sont constitués des revenus provenant des impôts et des dotations. Sur le budget de fonctionnement, de nombreuses dépenses sont incompressibles et ont obligé la mairie à réduire toutes les lignes budgétaires. Le financement des TAPS, la garderie, l'entretien de l'école sont assurés par ce budget. L'Urssaf a augmenté et le transfert de compétence sur la métropole déséquilibre le budget. Par contre, la mairie rassure l'équipe enseignante sur le fait qu'en cas de nouvelles arrivées d'enfants, la dotation par élève sera augmentée d'autant.

L'équipe enseignante commente cette baisse en expliquant qu'elle l'a vécue de manière assez brutale tant sur l'effort demandé que sur le délai laissé pour s'adapter, surtout qu'elle intervient au moment où les programmes changent de manière importante. Ce budget ne permettra aucunement le remplacement de manuels. En conséquence, elle informe l'assemblée qu'elle sera obligée de répercuter cette baisse par une liste de fourniture plus importante tout en restant dans les limites imposées par la circulaire n°2016-054 du 13/04/2016 (jointe en annexe du présent compte-rendu).

A la rentrée scolaire, les maîtresses transmettront leur liste de fournitures précise, aussi est-il préférable d'attendre pour faire les achats.

Nota Bene : Pour les élèves de CE1, il est demandé l'achat du dictionnaire qui sera utilisé par chaque élève tout au long de sa scolarité dans l'école, jusqu'à la fin du CM2. Les maîtresses préciseront l'édition demandée durant la réunion de rentrée.

4) Fonctionnement de l'école pour l'année à venir :

La mairie annonce que si son budget fonctionnement est très contraint, elle souhaite tout de même montrer que l'école reste au cœur de ses préoccupations. Ainsi, le budget investissement consacrera une part importante à l'amélioration des conditions d'enseignement et d'accueil des élèves.

A la rentrée prochaine, un budget de 10 000 euros sera consacré à l'installation de Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI) dans les classes élémentaires. En fonction du coût du dispositif, 3 ou 4 classes pourront être équipées dès cette année. Une étude de marché est en cours et l'installation effective est prévue avant les vacances de la Toussaint.

Chaque VPI est livré sous la forme de Pack qui comprend :

- un vidéoprojecteur à focale courte avec dispositif interactif,
- un tableau blanc tryptique (3 panneaux) de type Velleda (utilisable pour toutes les activités de la classe),
- un ordinateur portable dédié, si possible avec un environnement windows.

Mme Fraisse insiste sur l'intérêt pédagogique de cet outil qui représente une innovation majeure dans la pratique pédagogique des enseignantes et un atout pour les élèves de Restinclières. Rappelons que l'école est déjà équipée d'ateliers informatiques lui permettant d'appliquer dans les meilleures conditions, les nouveaux programmes. Avec cette seconde phase, la mairie fait de son école, une école dite numérique.

Mme Fraisse précise que les professeurs souhaitent conserver leurs anciens tableaux verts au moment de l'installation du nouveau dispositif. Ils pourront être refixés sur un autre mur de la classe et servir pour les double-niveaux ainsi que pour les affichages.

Une autre préoccupation de la mairie est l'agrandissement et le rafraîchissement de l'école prévus pour 2018.

Il devrait y avoir 3 classes supplémentaires, une salle de réunion pour les professeurs, un préau. Les enseignantes souhaitent être associées à la conception de ce réaménagement et agrandissement car elles pourraient être forces de propositions sur l'aménagement de cette « nouvelle école ».

Effectif prévisionnel au 14/06/16 : 187 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	32	29	23	27	22	16	16

L'organisation des classes devrait être identique à celle de cette année avec le remplacement de Mme Marsaud par Mme NOGARET afin de privilégier une répartition harmonieuse des effectifs. La classe de Mme NOGARET sera un CM1/CM2.

Toutefois, dans la mesure où les effectifs peuvent être amenés à évoluer jusqu'à la rentrée scolaire, il ne nous est pas possible de fournir les listes avant le jour de la rentrée.

Additif au compte-rendu :

Nous rappelons qu'il a été décidé lors d'un précédent conseil d'école que l'allocution du maire et le mot de bienvenue de la directrice auraient lieu cette année au matin de la rentrée, c'est-à-dire le 1er septembre 2016 à 08h50 afin de faciliter l'organisation des réunions de rentrées, pour les fraties.

Organisation

La cantine a reçu une intervenante chargée d'observer le gaspillage de nourriture. Elle a trouvé l'école de Restinclières bien sensibilisée à cette problématique et le personnel de cantine bien formé et efficace dans la chasse au gaspillage alimentaire. A Restinclières, un gros effort a été fourni sur la qualité des repas servis. Mme Berton rappelle que les parents peuvent venir observer le fonctionnement de la cantine.

TAPS et étude surveillée

L'organisation des TAPS va évoluer à la rentrée prochaine. La mairie a entendu le souhait des parents et de l'équipe enseignante de dissocier les deux jours de TAPS. Ils auront maintenant lieu le lundi et le jeudi. Les inscriptions se feront avec plus de souplesse dans la mesure où il sera possible de s'inscrire à un seul des deux jours. Les tarifs ont également été adaptés et différenciés (dégressifs au sein de la fratrie, entre maternelle et primaire, et si l'enfant est inscrit un jour ou deux, etc.).

Certaines activités disparaissent comme l'anglais et sont remplacées par d'autres : motricité. L'école est favorable à des activités plus ludiques.

Le livret sera distribué très prochainement via l'école. 90% des enfants de l'école sont inscrits aux TAPS.

Mme Berton fait remarquer un certain nombre de dysfonctionnements liés au manque de respect des règles par les parents et demande aux représentants des parents d'élèves de faire passer le message :

- Retards récurrents à la garderie du soir (jusqu'à 19h voir plus tard encore).
- Trop de tickets blancs car les parents oublient de racheter des tickets en mairie.
- Récupération d'enfants en TAPS en dehors des heures légales (ils profitent du fait qu'ils récupèrent les cadets à la maternelle pour récupérer les aînés aux TAPS).

Bilan coopérative scolaire

Mme Portalier présente le bilan de la coopérative scolaire en cette fin d'année scolaire.

Notre budget est équilibré. Le solde final sera créditeur de 2000€. Pour rappel, le solde initial était de 8600€ à la rentrée scolaire.

En l'absence de questions de la part des parents élus, la séance est levée à 19h30.